



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 3350

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la mise en réseau des hôpitaux. En effet, les hôpitaux de Montpellier viennent de mettre leurs services de radiologie en réseau. Ledit réseau, baptisé Im@gesnet, fonctionne grâce à une base de données délivrant immédiatement les images radiologiques du patient. Toutes les données sont archivées, hiérarchisées et consultables par tous les médecins des quatre hôpitaux du CHU montpelliérain. Les avantages de ce système sont notamment la confrontation des diagnostics entre radiologues. De plus, ce système permet une économie importante des films et produits nécessaires à leurs développements. Les transports médicalisés sont également moins nombreux et donc moins coûteux tout en améliorant la qualité de la prise en charge des patients. Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette mise en réseau, d'une part, et quelles solutions il compte mettre en oeuvre afin de développer ce système de télémedecine en France d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3350

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5264

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)